

BUREAU
ROUBAIX - 42-7, Grande-Rue. Tél. 27.22, 27.23 et 27.24.
TOURCOING - 22, rue de la République. Tél. 27.
LILLE - 2, rue Faidherbe. Tél. 232.51.
PARIS - 32, boulevard Poissonnière. Tél. Provenç. 77.84.
MOUSCROW - 165, rue de la Station. Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

par train express
à prix réduits.
Places limitées
Départ 15 février
7 jours sans frais
comprix des Roubaix à Roubaix.
En 3^e et 2^e cl. : 700 fr.
En 1^{re} cl. : 900 fr.

Agence de Voyages
46, rue de Valenciennes
ROUBAIX - Tél. 27.22

La dernière session de la législature

Le Conseil des Ministres n'a pas encore fixé la date des élections

M. Fernand Bouisson a été réélu hier président de la Chambre

LES PREMIERS OBSTACLES VONT-ILS S'APLANIR DEVANT LE GOUVERNEMENT ?



De gauche à droite: MM. CATHALA, LAVAL ET FROSSARD QUITTANT L'ÉLYSÉE APRÈS LE CONSEIL. (Mond Photo-Press.)

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 14 janvier (Minuit).
La rentrée parlementaire s'est effectuée dans le calme. Cette première journée de la session, consacrée aux élections du bureau de la Chambre ne pouvait, d'ailleurs, donner lieu à aucune surprise. Le maintien de M. Fernand Bouisson au fauteuil présidentiel notamment, était assuré d'avance.
Les groupes politiques, qui s'étaient réunis dans la matinée, ne manifestèrent aucune combativité. La grande offensive antigouvernementale annoncée par le Front populaire ne semble plus enthousiasmer personne. Ce n'est que pour la forme que le groupe de l'Union socialiste a décidé de réclamer la discussion immédiate des interpellations de politique générale. La perspective d'une crise ministérielle, obligeant les conjurés à assumer les responsabilités du pouvoir à la veille des élections, ne leur sourit que médiocrement. Quant au groupe socialiste, ses hésitations lui ont fait renvoyer à jeudi toute décision.
Du côté des radicaux, le désarroi est complet. Les uns croient rester fidèles à la doctrine du parti en soutenant le Cabinet Laval qui comprend, d'ailleurs, plusieurs Valois; les autres, les partisans du Front populaire, ne poussent cependant pas la logique jusqu'à exiger la démission immédiate des ministres radicaux.
Au cours des deux réunions tenues mardi matin par le groupe radical, les adversaires du Cabinet Laval ont pu croire un instant qu'ils l'emporteraient en demandant au groupe de se prononcer sur la question de la discipline des votes. On sait que,

L'impossibilité de rallier à des élections anticipées l'unanimité des membres du Cabinet paraît avoir découragé ceux d'entre eux qui souhaitaient que la consultation populaire eût lieu au mois de mars. Aux protestations de MM. Mandel et Frossard, se joignirent celles de MM. Herriot et Louis Marin. Devant cette opposition, M. Pierre Laval aurait renoncé au projet qu'il n'avait formé que pour épargner au pays une période trop prolongée de tension politique et d'incertitude.
Il semble, en définitive, que les dates auxquelles s'arrêtera le prochain Conseil des ministres seront le 26 avril et le 3 mai.
Les opposants ont-ils pris en considération les doléances des élus des régions montagneuses, qui craignent d'avoir à convoquer les électeurs aux urnes au milieu des neiges? Ont-ils redouté que le contrôle des listes électorales ne pût s'effectuer avec tout le soin désirable? Ont-ils été sensibles, enfin, aux conseils de ceux qui estimaient dangereux tout débat sur cette question, même si une simple loi eût suffi à modifier sur ce point les dispositions constitutionnelles?
Toujours est-il que le Gouvernement semble avoir renoncé à rompre les lances en faveur d'un projet pour lequel il n'était pas unanime.



M. FERNAND BOUISSON

Travaux publics, et M. Marcel Régnier, ministre des Finances, ont été autorisés à déposer, dès jeudi, sur le bureau de la Chambre un projet de loi prévoyant des subventions destinées à la réparation des dommages causés par les inondations.

La Conférence de Londres

M. Piétri, ministre de la Marine, a tenu le Conseil au courant de l'état des pourparlers navals de Londres et spécialement des intentions manifestées par la délégation du Japon concernant les préavis annuels de constructions.

Dans l'armée

Sur la proposition de M. Fabry, ministre de la Guerre, le général de division Dose, gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14^e région, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre en remplacement du général Clauzel, démissionnaire par la limite d'âge. Le général Dose est maintenu provisoirement dans son commandement actuel.

La situation extérieure

M. Pierre Laval a communiqué à ses collègues les derniers renseignements qui lui sont parvenus, ces jours derniers, notamment par le canal de MM. de Chambrun, ambassadeur de France à Rome, et Cerruti, ambassadeur d'Italie à Paris, au cours des dernières conversations qu'il a eues avec eux sur l'évolution du problème éthiopien.
Aucun élément nouveau ne paraît, à ce jour, s'être manifesté, soit dans le domaine de la conciliation, soit dans celui de l'aggravation des sanctions.

La date des élections législatives serait fixée prochainement

Mais la partie principale de la réunion gouvernementale paraît avoir été occupée par les indications que le Président du Conseil a données aux ministres sur ses vues concernant les élections prochaines.

M. Pierre Laval estime qu'il conviendrait d'appeler le plus tôt possible le pays à exprimer son opinion sur les graves problèmes financiers et internationaux de l'heure, de manière à faire disparaître l'incertitude politique actuelle qui risque de peser sur le crédit de l'Etat et sur son autorité à l'étranger.
C'est pourquoi le chef du gouvernement a envisagé le dépôt de projets de loi tendant à fixer aux 22 et 29 mars les élections législatives et au 20 avril l'expiration des pouvoirs de la Chambre actuelle, afin que la suivante puisse entrer en fonctions dès le 21 avril.

Pour autant, sur la demande même du chef du gouvernement, aucune discussion n'est engagée, M. Pierre Laval considérant que l'idée d'élections anticipées ne doit prendre effectivement corps qu'après réflexion, une fois que les différents avis qui existent à ce sujet parmi les députés, auront été soigneusement recueillis.

Il est naturel, en effet, que la Chambre soit laissée maîtresse d'une décision qui l'intéresse au premier chef et la mesure ne correspondra aux motifs qui l'inspirent que si, selon le vœu de M. Pierre Laval, elle est conforme à la volonté de la grande majorité de l'Assemblée.
Finalement, les membres du gouvernement ont décidé que ce serait au cours d'un prochain Conseil des ministres qu'ils statueraient sur les projets de loi tendant à la fixation de la date des élections législatives.

Les interpellations

De son côté, le ministre de l'Intérieur a fait connaître la liste des interpellateurs, et, à ce sujet, il a été convenu que le Gouvernement se tiendra à la disposition de la Chambre pour tous les débats qui pourront s'ouvrir, notamment en ce qui concerne les problèmes agricoles.
(Lire la suite page 2.)

Les effectifs de la flotte de guerre espagnole

Madrid, 14 janvier. — Les effectifs de la flotte de guerre espagnole sont fixés pour l'année 1936 à 18.000 marins et 1.500 soldats d'infanterie de marine, avec les cadres correspondants.

A Beauvais, une jeune femme empoisonnait lentement son mari Elle mêlait des somnifères aux aliments qu'elle lui servait

Beauvais, 14 janvier. — Au hameau de Lannoy-Ouilère, non loin de Formerie, vivaient les époux Brunetot. Le mari, Roger, 32 ans, épicière; la femme, née Georgette Mauer, 28 ans, mariés depuis sept ans, et ayant deux enfants, une fille de cinq ans, et un petit garçon de six ans.
Depuis deux ans, la santé de M. Brunetot laissait beaucoup à désirer; il devait s'aliter fréquemment, en proie à des troubles indéfinissables et à des torpeurs parfois profondes.
Le docteur Debots, de Formerie, appelé plusieurs fois au chevet du malade, ne parvenait pas à discerner la cause du mal et ses remèdes restaient sans effet. Le débilitant semblait déprimer de plus en plus. Il a deux mois, il resta plus de trois jours dans une sorte de coma. Le médecin ne parvint à le ranimer que très difficilement.
C'est alors que M^{me} Germaine Brunetot, employée de commerce à Rouen, vint voir son frère. Elle resta plusieurs jours pour lui donner des soins empressés, et l'atmosphère de sa belle-sœur lui sembla bizarre.
Aussi la surveilla-t-elle de très près. Quand M^{me} Brunetot préparait des aliments pour son mari, elle se cachait.
Tandis que M^{me} Brunetot feignait de s'occuper des clients, elle vit M^{me} Brunetot mettre de la poudre blanche dans une assiette de soupe destinée à son mari.
— Qu'est-ce que tu jettes là-dedans? questionna M^{me} Brunetot.
— Du sel, simplement, répondit la dé-

bitante, qui parut très gênée.
Mais peu après, la sœur du malade découvrit dans un placard des petits tubes et des boîtes ayant contenu des comprimés d'un somnifère. Elle fit part de cette trouvaille au médecin.
— Prenez vite la gendarmerie, lui dit le docteur.
Les gendarmes de Formerie enquêtèrent et apprirent que depuis deux ans, la femme en avait acheté une certaine quantité de comprimés dans des pharmacies des environs.

Le Parquet de Beauvais fut informé et les magistrats se rendirent à Lannoy-Ouilère, où ils interrogèrent l'empoisonneuse.
Celle-ci se défendit tout d'abord, disant n'avoir donné à son mari que des produits pharmaceutiques pour le faire dormir. Or, jamais le médecin traitant n'a délivré une ordonnance comportant une dose quelconque de somnifère. Par ailleurs, les langues dans le pays se sont déliées. On a appris que la débitante était loin d'être une épouse fidèle. Son incontinence était notoire, c'est ce qui pliquerait son geste criminel.

D'autre part, une analyse des urines du malade faite par un chimiste, ne laisse place à aucune équivoque. Dans un état très alarmant, M. Brunetot, qu'il est impossible d'interroger, à l'heure actuelle, a été transporté à l'hôpital de Beauvais, où on considère que la cure de désintoxication sera très longue.
Quant à l'empoisonneuse, accablée par les témoignages, elle a fini par avouer et a été écrouée à la prison de Beauvais.

CHARLES LAUGHTON A PARIS



CHARLES LAUGHTON, qu'on a admiré dans sa création de « Henry VIII » au cinéma, est actuellement à Paris. D'ici peu, il tournera « Cyrano de Bergerac ».

Place de la Concorde, il prend provisoirement son ticket d'autobus.

OPTIMISME JAPONAIS



Le premier ministre de Japon, M. OKADA, est optimiste. Au cours d'une des premières leçons d'écriture qu'il donne à son petit-fils, il lui fait écrire : « ne foudroie pas dire; dessiner — cette phrase: « Les nuages débarrassent le ciel ».

LES FEMMES-MAÇONS



Ces deux jeunes Anglaises se sont faites « maçons » et travaillent sur les chantiers comme leurs collègues masculins...

Le Japon se retire de la Conférence navale de Londres

Londres, 14 janvier. — Il se confirme que les délégués japonais à la Conférence navale ont fait connaître aux autres délégations qu'ils se retirent de la conférence.

Ce départ deviendra effectif au cours de la réunion de mercredi, où la délégation japonaise le notifiera officiellement et en donnera les raisons.
Il y a tout lieu de présumer que les négociations se poursuivront entre les quatre autres puissances représentées à la conférence.

La mort subite de Monna Lys

Paris, 14 janvier. — L'artiste de cinéma, Monna Lys qui, dans la soirée du dimanche dernier dîna chez des amis, fut prise, soudain d'un malaise.
Transportée dans une clinique, elle y décéda, lundi matin, à 3 heures.
Le corps de la jeune artiste, qui n'avait âgé que de 25 ans, a été dirigé sur l'Institut médico-legal. L'autopsie, sous la présidence de M. le procureur général, a pour but de déterminer les causes de sa mort subite, dit, pense-t-on, jusqu'à l'usage de stupéfiants.

Au procès Stavisky

LES JURÉS ENTRERONT JEUDI A MIDI DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS ET ILS N'EN SORTIRONT QUE POUR RENDRE LE VERDICT ILS PASSERONT LA NUIT AU PALAIS DE JUSTICE OU ON LEUR FERA PORTER DES LITS

Hier, cinquante et unième audience du procès Stavisky, dont les débats touchent à leur fin.
M^{rs} Jean Claude et M^{rs} Gautrat ont plaidé pour Guldou-Ribaudo dont ils ont demandé l'acquiescement.
Puis M^{rs} Alexandre Zévaes a prononcé la défense de Gilbert Romagnino, celui qu'on a appelé le lieutenant de Stavisky.

PLUS DE SQUELETTE DANS LES ÉCOLES : DE SUÈDE :: :: ::



En Suède, le corps des maîtres d'école a décidé de ne plus employer de vrais squelettes pour les leçons d'anatomie. On se sert de squelettes schématiques en bois.

M. Max et son fidèle "Happy"



M. Max, bourgmestre de Bruxelles, a conduit son chien, « Happy », à une exposition d'œuvres de peintres animaliers organisée au profit de la « Croix Bleue » de Bruxelles. (Ph. Keystone.)

Le jubilé du maharajah de Baroda



LE MAHARAJAH DE BARODA (INDES ANGLAISES), QUI CÉLÈBRE SON JUBILÉ DE DIAMANT, SA FEMME ET SON FILS AÎNÉ REÇOIVENT LES HOMMAGES DE LEURS SUJETS. IL EST ASSIS SUR UN TRÔNE EN OR.

(Mond Photo-Press.)